

JOURNAL COMMUNAL DE LAVEISSIÈRE

ÉTÉ 2021



CE QU'IL Y A À FAIRE CET ÉTÉ À LAVEISSIÈRE

Mélanie, Quentin, Florentin, Christophe, Gisèle, Deborah et Cynthia vous accueillent à la piscine jusqu'au 5 septembre, de 10h à 12h15, de 14h à 16h15 et de 16h30 à 18h45. Des cours d'aquagym en musique seront dispensés les mardis et jeudis du 15 juillet au 28 août de 9h à 9h45 (inscriptions au 06 45 74 61 80).

Trois animations gratuites sont proposées tout l'été :

Tous les lundis, à partir du 12 juillet et jusqu'au 23 août, un diaporama sur les volcans sera projeté par Terres 2 Cimes, à 21h à la salle des fêtes de Laveissière (inscriptions au 06 75 35 24 55).

La compagnie Ktaclop vous accueillera pour une balade apéritive dans les gorges de l'Alagnon les mercredis 14 et 28 juillet puis le 11 août, à 18h au parking. Autre rendez-vous, après un pique-nique tiré du sac, les baguenaudes sous la lune les mercredis 21 juillet ainsi que le 4 et 18 août, à 20h30 au col de la Chevade (06 87 19 09 23).

Des ateliers artistiques animés par Christine Rougier auront lieu les mardis 13 et 20 juillet à 10h et les jeudis 22 et 29 juillet à 18 h à la salle des fêtes pour les plus de 6 ans (inscriptions au 06 08 68 99 40).

LES DÉLIBÉRATIONS

DU 2 AVRIL, 16 AVRIL ET 11 JUIN

Les réunions du conseil municipal sont publiques. Le détail des débats est retranscrit dans les procès-verbaux consultables en mairie. Les comptes rendus du conseil municipal sont affichés à la mairie et sur www.laveissiere.fr

- Révision du RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) ; convention d'exploitation du camping par un gérant sous la forme d'une autorisation d'occupation temporaire (AOT) ; adhésion au groupement de commandes porté par le Syndicat Départemental d'Energies du Cantal ; location de l'appartement de la Dation au Lioran (exonération de 2 mois de loyer en contrepartie de sa rénovation) ; convention de financement de la permanence de soins au Lioran en saison hivernale ; communalisation de parcelles de la section du Chambon et de Laveissière ; exonération de loyers pour les locataires en période COVID ; vente de pas de porte à Fraisse-Haut et à Fraisse-Bas.

- Vote du budget communal primitif (4 abstentions), de l'eau et assainissement, de la halte-garderie et camping ; procès-verbal d'état d'abandon manifeste provisoire du chantier de Font d'Alagnon ; révision du tarif de l'assainissement de 0,68€ à 1,10€ en 2022 (1 contre) ; renouvellement convention de mise à disposition de maître-nageur ; subventions aux associations (4 contres, 1 abstention) ; renouvellement convention de la gestion de pêche au plan d'eau.

- Vote du compte de gestion ; des comptes administratifs ; de l'attribution du bien de section de la Castillère ; du renouvellement des conventions précaires.

LA PAGE DE L'ÉCOLE ET DE LA CRÈCHE

Le conseil d'école s'est réuni le 18 juin pour préparer la prochaine rentrée. Les effectifs restent inchangés (4 départs et 4 admissions). Pierre Reygade, instituteur remplaçant en maternelle, devrait quitter l'école et nous le remercions pour son travail. A la rentrée, une fiche d'inscription pour les temps périscolaires (cantine, garderie, TAP) sera demandée par la mairie. L'école a été retenue à l'appel à projet dans le cadre du plan de relance du numérique : achat d'un tableau numérique et d'un ordinateur pour les classes de maternelles. Il est rappelé que le port du masque est toujours obligatoire dans l'enceinte et autour de l'école.

Les élèves ont finalisé leur projet pédagogique « Raconte-moi ton volcan », proposé par le Parc des Volcans d'Auvergne. Ils sont allés à Menet pour une démonstration de taille de pierre, une visite de carrière et la découverte du chemin des Pierres Sculptées.

Dans le cadre des TAP des jeudis et vendredis, les enfants ont eu des ateliers d'occitan avec Christiane Ollier de l'Institut d'Etudes Occitanes, des activités artistiques avec Christine Rougier, des séances de hand avec Arnaud Albisson du Handball Club Muratais, du yoga avec Hermance Puech, de la danse avec Robert Granier et des dégustations gastronomiques avec Jean-Noël Vidal.

Le personnel de la crèche des P'tits Vallagnous a aussi mis en place un petit potager pour les enfants. Une belle manière de les éveiller en découvrant la nature et de les sensibiliser à l'écologie.



INFORMATIONS AUX HABITANTS



Le service technique communal et les entreprises ont réalisé ce printemps : fin d'aménagement du camping, entretien de la piscine et aménagement des locaux, entretien des espaces verts, fleurissement du bourg et des hameaux, renforcement de l'accotement avec des glissières de sécurité à la sortie du bourg, aménagement du PR entre la route du Chambon et le cimetière, réalisation d'un local poubelle au camping (HTC), entretien du cimetière, réparation des toitures suite aux dégâts de l'hiver (entreprises locales), entretiens courants, etc.



L'agence postale communale passe à ses horaires d'été. Du 5 juillet au 3 septembre, elle sera ouverte du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h au Lioran et de 13h30 à 16h à Laveissière.



Etat civil de ce printemps :

Décès : - Olivier JACQUIN, de Fraisse-Bas, le 9 juin 2021

- Nordine HOUD, de Laveissière, le 20 juin 2021

- Jean-Pierre HURGON, de Laveissière, le 5 juillet 2021



Des frelons asiatiques ont fait un nid chez vous ? Contactez un professionnel dont les coordonnées se trouvent à la mairie. Sauf urgence, n'appellez pas les pompiers, qui n'interviennent que sur la voie publique.



Le paiement des factures à la mairie (cantine, frais de secours, eau, etc.) est possible en ligne. Munissez-vous de la facture et rendez-vous sur : www.tipi.budget.gouv.fr



L'allumage de feu est interdit à moins de 200m de la forêt du 15 juin au 15 septembre. L'écobuage et l'incinération de végétaux sur pied à moins de 400m de la forêt doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation à la mairie au moins 15 avant.



Le recensement militaire est obligatoire pour les jeunes de 16 ans. Il doit se faire à la mairie. Une attestation est remise et sera nécessaire lors de certaines démarches administratives.



Pour voter à Laveissière, un électeur doit : soit y habiter, soit y payer des impôts (taxe d'habitation, taxe foncière, CFE), soit y être gérant ou associé majoritaire ou unique. Les électeurs de moins de 26 ans ont la possibilité de voter sur la commune où leurs parents ont leur domicile principal, même s'ils ne résident pas dans la même commune (par exemple pour leurs études). Pour s'inscrire sur les listes électorales, rendez-vous à la mairie.



Modification de tracé du GR400, de la Via Arverna et du trail n°7 : suite au retrait du droit de passage sur la propriété privée de la montagne de Peyre Gary de l'Ort, ces 3 itinéraires passent désormais en fond de vallée (Cheyrouses – Laveissière – Fraisse-Haut - La Bourgeade – Vassivière). De plus, le PR « Puy de Seycheuse » et la parcours trail n°6 sont supprimés.



La pêche au lac de la gare au Lioran est ouverte du 26 juin au 19 septembre. Il est classé en catégorie 1 et les permis de pêche sont achetable en ligne (www.cantal-peche.com) ou à l'office de tourisme. Des initiations à la pêche à la truite et à la mouche sont proposées les jeudis matins du 22 juillet au 19 août. Réservations auprès de l'office de tourisme : 04 71 49 50 08.



Pour les enfants, des activités de pleine nature (trail, randonnée, course d'orientation, vtt, découverte de la faune, de la flore, de la géologie) sont proposées tous les mercredis de juillet/août par IBEX (06 95 54 18 33) au Lioran.



En cas de canicule, n'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs (maux de tête, crampes, nausées), protégez-vous en restant au frais et en vous hydratant régulièrement.



Prévention des déjections canines : pour préserver notre cadre de vie, la municipalité va mettre en place 2 canisettes au plan d'eau avec point de distributeur gratuit de sacs biodégradables. Propriétaires ... votre chien n'est pas responsable, plus d'excuses vous devez ramasser. En cas de non-respect, des sanctions pourront être prises par la municipalité.

LA PAGE DES HABITANTS

Si vous souhaitez partager sur le journal communal une information, un document ou une nouvelle (réussite à un examen, baptême, actualité d'une association, etc.), merci d'envoyer vos propositions au secrétariat.

Eulalie Pierreval partage avec nous cette photo de classe de l'école des filles vers 1933. Si vous avez vous aussi d'anciennes photos de classe de Laveissière ou Chambeuil, n'hésitez pas à les faire scanner à la mairie. Une exposition est prévue prochainement.



Rang du haut : Odette RIMEIZE – Jeanne DOLY – Renée MEYNIEL – Raymonde SABATIER – Lisa THOLIÈRE – Hélène VIGUÈS – Antonine CAIRON – Mitoune PISSAVY – Raymonde PISSAVY

Rang du milieu : TISSIER – Louise SOL – Raymonde DESGEORGES – Andrée DESGEORGES – Paulette BASTIDE – Raymonde VIGUÈS – Eugénie GAUTHIER – Georgette CAUCAL – Madeleine TIBLE – Marie RIOM – Marie-Louise BENOIT

Rang du bas : Marie-Louise AGUTTES – Marie-Louise HUSSON – Yvette DELCROS – Jeannine COULON – Marie-Louise COULON – Marinette TARDIEU – Marthe DESGEORGES – Clémence RANCILHAC – Eulalie MEYNIEL – Berthe COUTAREL – Ginette LEDUC – Marguerite BASTIDE – Clothilde BENOIT

Le club des Sapins s'est retrouvé autour d'un repas convivial le 26 juin après plusieurs mois de restrictions sanitaires. Nos aînés peuvent à nouveau se réunir les jeudis après-midis à la salle des fêtes pour jouer à la belotte, au scrabble, etc.



L'association « Roche bleue » souhaite relancer son activité au travers de projets multisports et intergénérationnels (marche, rando, gym, vélo, raquettes, ski, etc.). Une 1^{ère} rencontre avec les personnes intéressées aura lieu début septembre. Toutes les idées sont les bienvenues. Contact : Françoise Bony 06 47 11 31 97 ou Nadine Rodier 06 32 01 33 34 ou ass.rochebleue@gmail.com

Une journée éco-citoyenne « Nettoyons la nature » aura lieu le 25 ou 26 septembre en partenariat avec Leclerc.

L'AGENDA DE L'ÉTÉ

Ces animations sont susceptibles d'évoluer depuis la date de publication.

Championnat Aura DH au Lioran

Le 10 et 11 juillet

Championnats Auvergne Rhône Alpes de VTT
Descente sur le Bike Park du Lioran

o Office de tourisme du Lioran – 04 71 49 50 08



Repas Méchoui à Laveissière

Le 14 juillet

Le traditionnel méchoui organisé par les anciens combattants aura lieu au plan d'eau.

o Amicale des Anciens Combattants – 06 76 66 58 35

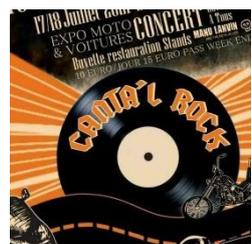


Canta'Rock au Lioran

Le 17 et 18 juillet

Exposition de motos et voitures américaines, bike show, concerts, stands, buvette, restauration.

o Canta'Rock – 06 78 12 72 32



Concours de pêche au plan d'eau de Laveissière

Le 24 juillet

Ouvert à tous. Inscriptions sur place à 08h30. Début du concours à 09h. Nombreux lots à gagner !

o APPMMA de Murat - 06 87 56 22 37



Fête de la Montagne au Lioran

Le 25 juillet

Lever de soleil, marché de producteurs, métiers du bois, mini-ferme, repas champêtre, expositions, etc.

o Office de tourisme du Lioran – 04 71 49 50 08



Fête patronale de la Saint-Louis à Laveissière

Le 20, 21 et 22 août

Apéro-concert, rando gourmande, pétanque, chasse au trésor, repas, feu d'artifice, bal, etc.

o Comité des fêtes de Laveissière – 06 30 11 19 10



Tour du Cantal Pédestre au Lioran

Le 28 août

Une randonnée clôturée par un repas et la projection du film retraçant la journée.

o Tour du Cantal Pédestre – 06 08 18 52 39



Auvergne Tour au Lioran

Le 3 et 4 septembre

Créez votre équipage avec vos amis et prenez la route au travers des 4 départements.

o Envie d'Auvergne – www.auvergnetur.com



Randonnées accompagnées au Lioran – 04 71 49 50 08

« Découverte de l'âne » les lundis de juin à septembre ;

« Rando sur les crêtes » les jeudis de juillet et août ;

« Rando buron et marmotte » les mardis de juillet et août

Mairie de Laveissière

04 71 20 04 42 - mairie-laveissiere@wanadoo.fr

8h30-12h du lundi au vendredi

13h30-17h30 le lundi et le mercredi

13h30-16h30 le vendredi

Merci de ne pas jeter sur la voie publique.

Commission Communication

Nadine Rodier, Alexandre Albisson,
Béatrice Bertrand, Maylis du Jonchay.

